

CONSEIL UNIVERSITAIRE

Séance supplémentaire

14 janvier 2025, 8 h 30

Salle du Conseil (3632)

Pavillon Louis-Jacques-Casault

PROCÈS-VERBAL**Personnes présentes :**

Bastien, Josée
Beaulieu, Marie-Claude
Bergeron, Cathia
Bernier, Carmen
Bhiry, Najat
Bonneau, Guy
Boudreault, Nathalie
Bourgoin, Sylvain-Georges
Brin, Colette
Brouillet, Eugénie
Campana, Aurélie
Charette, Louise
D'Amours, Sophie
Darveau, André
Dionne-Berlinguette, Louis Paul
Douville, Frédéric
Doyon, Maurice
Emond, Céline
Euvrard, Elsa
Faucher, Alain
Faucher, Arianne

Fleury, Pascale
Fortier, Paul
Gélinas, Nancy
Gomez-Perez, Muriel
Goulet, Vincent
Jeanrie, Chantale
Lacroix, René
Laflamme, Anne-Marie
Lépinay, Frédéric
Levasseur, Ludovik
Martin, Hélène
Mbouroou Azizah, Ginette
Méthot, Julie
Montagne, Benjamin
Morin, Charles M.
Morin, Jean-François
Papagerakis, Petros
Pastinelli, Madeleine
Pilote, Annie
Poitras, Julien
Pons, Frank

Poulin, Diane
Rainville, Simon
Richard, Darren Edward
Richer, Monique
Roberge, Jacynthe
Rodrigue, Marie-Josée
Roy, Denis
Saucier, Linda
Sauvageau, Daphnée
Schneider, Cyril
Senécal, Caroline
Sirois, Pauline
Stylios, Alexandre
Tapp, Diane
Tchotourian, Ivan
Tiomo, Ingrid-Avila
Tremblay, Yves
Viau, Alain A
Viau-Guay, Anabelle

Personnes absentes :

Fougères, André
Gélineau, François
Méthot, Pierre-Olivier
Morin, Jean-Frédéric

Noah Bissemi, Nicolas
Paquin, Jonathan
Poirier, Patricia
Raymond, André

Roche, Stéphane
Zaccarin, André

1. Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, la présidente, Sophie D'Amours, rectrice, déclare la séance supplémentaire du 14 janvier 2025 ouverte à 8 h 33.

2. Adoption de l'ordre du jour

Anabelle Viau-Guay propose, Frank Pons appuie,

CU-2025-1

D'adopter l'ordre du jour de la séance supplémentaire du 14 janvier 2025.

La proposition CU-2025-1 **est adoptée** à la majorité des voix (44 pour, 2 abstentions).

ORDRE DU JOUR COURANT

3. Programmes de baccalauréat et de maîtrise en histoire de l'art et de la concentration en histoire de l'art du doctorat en histoire - Évaluation périodique

3.1 Rapport de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes (DA-2025-001)

La vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes précise que ces programmes sont rattachés à la Faculté des lettres et des sciences humaines. L'enseignement de cette discipline est sous la responsabilité du Département des sciences historiques.

Elle révèle le nombre d'inscriptions pour la session d'automne 2023.

La vice-rectrice attire l'attention sur les principales forces des programmes, notamment :

- La diversité des expertises des membres du corps professoral;
- L'étendue historique du programme du Moyen Âge jusqu'à la période actuelle;
- La proximité avec les grandes institutions muséales et artistiques de la Ville de Québec.

Anne-Marie Laflamme propose, Petros Papagerakis appuie,

CU-2025-2

De recevoir le rapport synthèse de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes sur l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat et de maîtrise en histoire de l'art et la concentration en histoire de l'art du doctorat en histoire, tel qu'il figure au document DA-2025-001; et

De reconnaître que l'évaluation périodique de ces programmes a franchi toutes les étapes de la politique en vigueur.

La proposition CU-2025-2 **est adoptée** à la majorité des voix (40 pour, 2 contre).

3.2 Plan d'action de la doyenne de la Faculté des lettres et des sciences humaines (DA-2025-002)

La doyenne de la Faculté des lettres et des sciences humaines décrit brièvement les programmes en soulignant leurs forces et les défis à relever.

Le baccalauréat en histoire de l'art offre un panorama des manifestations artistiques occidentales et non occidentales, du Moyen Âge à nos jours. Les cours couvrent diverses formes d'expression artistique avec des connaissances historiques et techniques.

La maîtrise en histoire de l'art prolonge les acquis du premier cycle avec une formation axée sur la recherche et la rédaction de mémoire.

Le doctorat en histoire (concentration en histoire de l'art) constitue une solution administrative pour pallier la fermeture du doctorat interuniversitaire en histoire de l'art. Il offre une flexibilité suffisante pour inclure des séminaires spécifiques et particulariser l'examen de doctorat.

Les principaux enjeux des programmes sont :

- La variété dans l'offre de cours (1^{er} et 2^e cycle);
- La visibilité des programmes;
- La mise en valeur des aspects pratiques;
- Le climat d'étude;
- Le recrutement des personnes étudiantes à la maîtrise;
- Les études de 3^e cycle en histoire de l'art.

Les principales actions à poser sont :

- Moderniser le baccalauréat avec des parcours professionnalisants et visuels, intégrant des cours de sociologie, d'anthropologie, de philosophie et de cinéma et d'art visuel;
- Intégrer davantage les programmes dans le milieu culturel de Québec, notamment par la création d'une chaire de recherche avec le Musée national des beaux-arts du Québec (MNBAQ);
- Créer des parcours différents au 1^{er} cycle, dont certains permettant de mieux orienter vers la recherche;
- Diversifier la maîtrise avec des séminaires complémentaires;
- Mobiliser l'équipe professorale autour des réformes des programmes et assurer un climat bienveillant et sécuritaire;
- Créer un doctorat en études visuelles aligné sur les développements récents du champ des recherches sur l'image.

Les questions et commentaires des membres portent sur :

- L'attrition importante du corps professoral;
- La difficulté de recrutement des personnes étudiantes;
- Les offres de cours limitées;
- La visibilité des programmes;
- Le recrutement professoral dans les secteurs importants et en émergence de ces programmes;
- Le type de recherche proposé et développé par la chaire de recherche, notamment en arts du Québec en lien avec le MNBAQ;
- La pertinence de prioriser le redressement du programme d'histoire de l'art à l'Université Laval, compte tenu de sa proximité avec les grandes institutions muséales et artistiques de la Ville de Québec;
- La comparaison avec les programmes de l'Université de Sherbrooke où le corps professoral a augmenté;
- Les problèmes liés au sentiment d'insécurité des personnes étudiantes;
- La pertinence d'inclure dans les programmes un rattachement à la discipline de la muséologie;
- La disponibilité et l'équipement des salles de cours approprié à l'enseignement de l'histoire de l'art;
- Les secteurs importants non couverts, tels que les arts non occidentaux et les arts autochtones;
- La responsabilité et l'encadrement du Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes (VREAE) dans le suivi des plans d'action des doyens et doyennes;
- L'existence d'une reddition de comptes dans les rapports d'évaluation périodique par le comité du VREAE responsable du suivi des plans d'action.

Frédéric Douville propose, Aurélie Campana appuie,

CU-2025-3

De recevoir le plan d'action de la doyenne de la Faculté des lettres et des sciences humaines, à la suite de l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat et de maîtrise en histoire de l'art et de la concentration en histoire de l'art du doctorat en histoire, tel qu'il figure au document DA-2025-002.

La proposition CU-2025-3 **est adoptée** à la majorité des voix (39 pour, 9 contre, 5 abstentions).

4. Programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat en travail social - Évaluation périodique

4.1 Rapport de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes (DA-2025-003)

La vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes révèle le nombre d'inscriptions à ces programmes pour la session d'automne 2023.

Elle précise que le titre réservé de travailleuse sociale ou de travailleur social est réservé aux titulaires du baccalauréat ou de la maîtrise en travail social. Le permis est délivré par un ordre professionnel, et ces programmes sont soumis à un organisme d'agrément externe. L'évaluation périodique a été réalisée à la suite du processus d'agrément.

La vice-rectrice relève les forces suivantes des programmes :

- L'employabilité des personnes diplômées;
- Les efforts menés en vue du recrutement de personnes étudiantes des Premières Nations et Inuit;
- Le climat d'étude et l'entraide;
- La diversité des milieux de stage.

Frank Pons propose, Frédéric Douville appuie,

CU-2025-4

De recevoir le rapport synthèse de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes sur l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat en travail social, tel qu'il figure au document DA-2025-003; et

De reconnaître que l'évaluation périodique de ces programmes a franchi toutes les étapes de la politique en vigueur.

La proposition CU-2025-4 **est adoptée** à la majorité des voix (48 pour, 1 abstention).

4.2 Plan d'action de la doyenne de la Faculté des sciences sociales (DA-2025-004)

La doyenne de la Faculté des sciences sociales est accompagnée de trois personnes invitées :

- Sophie Éthier, directrice des programmes de 1^{er} cycle
- Toula Kourgiantakis, directrice des programmes de 3^e cycle; et
- Renée Brassard, directrice de l'École de travail social et de criminologie.

Elle informe que le travail d'évaluation a commencé en amont en 2022.

La doyenne rappelle les deux organismes qui chapeautent les programmes de baccalauréat et de maîtrise : l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ) et l'Association canadienne pour la formation en travail social (ACFTS). L'évaluation périodique a été réalisée à la suite du processus d'agrément, en considérant le dossier soumis à l'ACFTS ainsi que les résultats de l'agrément.

Elle décrit les programmes comme suit :

Le baccalauréat offre une grande diversité de cours, articulés autour des compétences nécessaires pour obtenir le titre réservé émis par l'Ordre. Les étudiants et étudiantes doivent effectuer deux stages obligatoires en troisième année et peuvent choisir parmi trois profils : 1) développement durable; 2) entrepreneurial ou 3) international.

La faculté propose deux maîtrises : une avec projet d'intervention et une avec mémoire, ainsi qu'un doctorat en recherche.

La profession de travailleur social est très en demande, et les étudiantes et étudiants peuvent bénéficier des bourses Perspectives Québec.

Le doctorat permet de poursuivre une carrière en recherche, enseignement, gestion ou dans la profession, si les étudiantes et étudiants sont agréés.

La doyenne formule les actions à poser pour répondre aux recommandations du rapport. Elles sont regroupées en quatre défis :

- 1) Positionnement des programmes : Réviser les objectifs des maîtrises, élaborer un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en travail social, clarifier les objectifs du doctorat, réviser la passerelle DEC-BAC, diversifier les effectifs étudiants et ajuster les crédits du baccalauréat.
- 2) Évolution du contenu des cours : Mieux couvrir les actes réservés, traiter une diversité de populations vulnérables, favoriser la concertation entre les membres du corps professoral, aborder les questions interculturelles et de développement durable et implanter un laboratoire d'enseignement de l'intervention en travail social.
- 3) Communication et information aux personnes étudiantes : Améliorer la circulation de l'information, bonifier les activités d'accueil, élaborer des guides de choix de cours et organiser des séances d'information pour l'examen doctoral.
- 4) Soutien aux personnes étudiantes inscrites au cycle supérieur : Offrir des séances d'information sur les bourses, s'assurer de la nature obligatoire du plan de collaboration, utiliser les données du Chantier sur la réussite PARES pour suivi de la progression et renforcer la formation à la communication scientifique et à la socialisation des personnes graduées.

Les questions et commentaires des membres portent sur :

- Le travail non-rémunéré des étudiants et étudiantes en stage obligatoire;
- L'existence d'étudiantes et étudiants internationaux qui intègrent les programmes de DESS en remplacement d'une scolarité complémentaire;
- L'opportunité pour les étudiantes et étudiants qui suivent le cours dans le champ du handicap, de collaborations interprofessionnelles, notamment avec les personnes professionnelles de la réadaptation;
- La dimension internationale dans le domaine du travail social;
- Les précisions sur les différents scénarios possibles de laboratoires;
- Le développement d'activités de méthodologie comme scolarité complémentaire aux personnes étudiantes possédant certains masters européens.

Paul Fortier propose, Darren Edward Richard appuie,

CU-2025-5

De recevoir le plan d'action de la doyenne de la Faculté des sciences sociales, à la suite de l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat en travail social, tel qu'il figure au document DA-2025-004.

La proposition CU-2025-5 **est adoptée** à la majorité des voix (49 pour, 1 abstention).

Ajournement de la séance

Daphnée Sauvageau propose, Anabelle Viau-Guay appuie,

CU-2025-6

En raison du manque de temps pour traiter tous les points à l'ordre du jour de la séance supplémentaire du 14 janvier 2025, il est convenu d'ajourner la séance à une date ultérieure qui sera communiquée aux membres.

La proposition CU-2025-6 **est adoptée** à la majorité des voix (50 pour, 5 contre, 1 abstention).

La séance est ajournée à 9 h 38.

La présidente,

La secrétaire,

Sophie D'Amours

Monique Richer

Séance supplémentaire ajournée 11 février 2025, 10 h 45

Salle du Conseil (3632) Pavillon Louis-Jacques-Casault

Personnes présentes :

Bastien, Josée	Gélinas, Nancy	Poulin, Diane
Beaulieu, Marie-Claude	Gélineau, François	Rainville, Simon
Bergeron, Cathia	Goulet, Vincent	Richard, Darren Edward
Bernier, Carmen	Jeanrie, Chantale	Roberge, Jacynthe
Bhiry, Najat	Lacroix, René	Roche, Stéphane
Bonneau, Guy	Laflamme, Anne-Marie	Rodrigue, Marie-Josée
Bourgoin, Sylvain-Georges	Lampron, Louis-Philippe	Roy, Denis
Brin, Colette	Lapierre, Dominique	Saucier, Linda
Campana, Aurélie	Lépinay, Frédéric	Sauvageau, Daphnée
Charette, Louise	Levasseur, Ludovik	Schneider, Cyril
D'Amours, Sophie	Mbourou Azizah, Ginette	Sirois, Pauline
Darveau, André	Méthot, Julie	Tapp, Diane
Dionne-Berlinguette, Louis Paul	Méthot, Pierre-Olivier	Tchotourian, Ivan
Douville, Frédéric	Montagne, Benjamin	Tiomo, Ingrid-Avila
Doyon, Maurice	Noah Bissemi, Nicolas	Tremblay, Yves
Emond, Céline	Pastinelli, Madeleine	Viau, Alain A
Faucher, Alain	Pilote, Annie	Viau-Guay, Anabelle
Fleury, Pascale	Postras, Julien	Zaccarin, André
Fortier, Paul	Pons, Frank	

Personnes absentes :

Boudreault, Nathalie	Martin, Hélène	Papagerakis, Petros
Brouillet, Eugénie	Morin, Charles M.	Raymond, André

Euvrard, Elsa
 Faucher, Arianne
 Fougères, André
 Gomez-Perez, Muriel

Morin, Jean-François
 Morin, Jean-Frédéric
 Paquin, Jonathan
 Poirier, Patricia

Richer, Monique
 Senécal, Caroline
 Tounkara, Salimatou-Ismael

Réouverture de la séance supplémentaire ajournée

Après vérification du quorum, la présidente, Sophie D'Amours, rectrice, déclare la séance supplémentaire ajournée réouverte le 11 février 2025 à 10 h 46.

À la demande du vice-recteur aux affaires internationales et au développement durable et avec l'accord unanime des membres présents, le point « Bureau de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (ÉDI) : rapport annuel 2023-2024 du traitement des questions et des préoccupations en matière d'ÉDI » est abordé en premier dans l'ordre du jour des points restants à traiter de la séance supplémentaire ajournée.

ORDRE DU JOUR COURANT - SUITE

5. Bureau de l'équité, de la diversité et de l'inclusion

- Rapport annuel 2023-2024 du traitement des questions et des préoccupations en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (DA-2025-038)

Le vice-recteur aux affaires internationales et au développement durable, responsable de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI), rappelle que la Politique institutionnelle en matière d'ÉDI a été adoptée le 19 avril 2023, et ses Modalités d'application le 28 février 2024. Le rapport couvre la période du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024, incluant une partie antérieure à l'adoption de la politique.

Les questions et préoccupations sont abordées dans ce rapport, tandis que les signalements et plaintes seront inclus dans le rapport annuel du Bureau du respect de la personne (BRP). Les données compilées proviennent de l'adresse institutionnelle du Bureau EDI, mais de nombreuses demandes ont été envoyées directement aux conseillères, ce qui n'a pas permis de les inclure toutes.

Une nouvelle procédure et un formulaire anonyme sur le site Web permettront de mieux capter ces informations à l'avenir. Les thèmes principaux des demandes reçues sont : soutien à la communauté et mobilisation (32 %), identité choisie (24 %), conseils et formations ÉDI (24 %), discriminations (10 %), et accommodements (10 %). Les personnes étudiantes et les membres externes à l'université représentent chacun environ un quart des requêtes soumises.

Les conseillères du Bureau EDI collaborent avec le personnel du BRP pour la production du rapport sur les plaintes et signalements.

Les questions et commentaires des membres portent sur :

- Le croisement entre les thématiques abordées dans les questions et préoccupations et la provenance de ces requêtes;
- Le nombre de demandes référées au Bureau du droit de la personne et le traitement des autres non transmises;
- Le faible nombre de demandes adressées au Bureau ÉDI;
- Le croisement des données avec celles des syndicats et des associations étudiantes de l'Université pour identifier les questions adressées à d'autres groupes, mais relevant de la politique ÉDI;
- L'impact des politiques américaines sur l'ÉDI;
- Le plan de match pour renforcer l'autonomie universitaire face aux attaques contre l'ÉDI aux États-Unis et la préparation de l'Université Laval en ce sens;
- La pertinence de la présence de l'Université sur le réseau social X (Twitter);

- La coordination avec d'autres bureaux ÉDI, notamment entre celui de l'Université et ceux des centres de recherche affiliés.

Nicolas Noah Bissemi propose, Julien Poitras appuie,

CU-2025-45

De recevoir le rapport annuel 2023-2024 du traitement des questions et des préoccupations en matière d'équité, de diversité et d'inclusion du Bureau de l'équité, de la diversité et de l'inclusion, tel qu'il figure au document DA-2025-038.

La proposition CU-2025-45 **est adoptée** à la majorité des voix (45 pour, 1 contre, 2 abstentions).

6. Programmes de baccalauréat en études et pratiques littéraires, de maîtrise et de doctorat en études littéraires

- Évaluation périodique

6.1 Rapport de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes (DA-2025-039)

La vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes précise que ces programmes sont rattachés à la Faculté des lettres et des sciences humaines. L'enseignement de cette discipline est sous la responsabilité du Département de littérature, théâtre et cinéma.

Le baccalauréat en études et pratiques littéraires vise à initier les étudiantes et étudiants aux théories littéraires avec de nombreuses activités pratiques axées sur la création littéraire.

La maîtrise approfondit les connaissances littéraires.

Le doctorat permet de se spécialiser dans un champ d'intérêt spécifique (auteur, mouvement littéraire, période, question théorique, projet de création).

Elle révèle le nombre d'inscriptions à ces programmes pour la session d'automne 2023.

La vice-rectrice souligne les principales forces des programmes, notamment :

- La qualité de l'enseignement;
- Le caractère pluridisciplinaire des programmes;
- La Chaire de leadership en enseignement sur les littératures autochtones au Québec;
- Le bon taux d'employabilité des personnes diplômées;
- Le développement des compétences en analyse et en pensée critique.

Frank Pons propose, Anabelle Viau-Guay appuie,

CU-2025-46

De recevoir le rapport synthèse de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes sur l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat en études et pratiques littéraires, de maîtrise et de doctorat en études littéraires, tel qu'il figure au document DA-2025-039; et

De reconnaître que l'évaluation périodique de ces programmes a franchi toutes les étapes de la politique en vigueur.

La proposition CU-2025-46 **est adoptée** à la majorité des voix (40 pour, 2 contre).

6.2 Plan d'action de la doyenne de la Faculté des lettres et des sciences humaines (DA-2025-040)

La doyenne de la Faculté des lettres et des sciences humaines spécifie que le titre du baccalauréat a été modifié en 2019, accompagné de réformes structurelles visant à intégrer davantage de cours de création

littéraire et de disciplines complémentaires en lien avec le milieu professionnel et culturel. C'est cette nouvelle version qui a été prise en compte lors de l'évaluation.

Le programme de baccalauréat en études et pratiques littéraires est porté par 14 professeures et professeurs de carrière. Il conjugue l'acquisition de base culturelle et méthodologique à une approche pluridisciplinaire, incluant les littératures françaises, québécoises, francophones, autochtones et universelles.

Les principaux enjeux du baccalauréat sont :

- L'intégration des pratiques littéraires et des expériences concrètes;
- La structure complexe;
- La formation méthodologique;

Les principaux enjeux de la maîtrise et du doctorat sont :

- Les objectifs peu détaillés;
- Le climat d'étude;
- La trop grande parentalité avec les programmes jumeaux en littérature et arts de la scène et de l'écran (place de la recherche-crédation aux études avancées en littérature, théâtre et cinéma).

Pour y remédier, les principales actions à poser sont :

- Mobiliser l'équipe enseignante autour de la réforme des programmes;
- Mieux outiller les personnes, en autorité, enseignantes et étudiantes, pour un climat bienveillant;
- Simplifier la structure du baccalauréat;
- Développer des activités de formation concrètes;
- Consolider la formation méthodologique aux trois cycles;
- Réfléchir sur la distinction entre les programmes de recherche et de recherche-crédation.

Par ailleurs, la doyenne indique que trois solutions ont été proposées pour les programmes jumeaux de cycles supérieurs, mais aucune ne répond entièrement aux critères établis.

Elle mentionne que l'une des spécialités de l'Université Laval en création littéraire est la non-fiction, basée sur des expériences personnelles ou d'autres êtres vivants. Cette approche innovante est essentielle en recherche-crédation, théâtre et cinéma, mais souvent freinée par des considérations éthiques.

Les questions et commentaires des membres portent sur :

- Les actions mises en place pour la sécurité psychologique des personnes étudiantes;
- La pertinence des cours de méthodologie;
- L'opportunité d'intégrer des approches interdisciplinaires dans les programmes.

Frédéric Douville propose, Aurélie Campana appuie,

CU-2025-47

De recevoir le plan d'action de la doyenne de la Faculté des lettres et des sciences humaines, à la suite de l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat en études et pratiques littéraires, de maîtrise et de doctorat en études littéraires, tel qu'il figure au document DA-2025-040.

La proposition CU-2025-47 **est adoptée** à la majorité des voix (32 pour, 5 contre, 7 abstentions).

7. Programmes de baccalauréat en théâtre et arts vivants, de maîtrise et de doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran - Évaluation périodique

7.1 Rapport de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes (DA-2025-041)

La vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes décrit brièvement les programmes.

Le baccalauréat en théâtre et arts vivants se concentre sur la dramaturgie et la mise en scène, formant des créatrices et créateurs scéniques.

La maîtrise et le doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran couvrent le théâtre, le cinéma et la littérature, avec une forte orientation interdisciplinaire.

Elle révèle le nombre d'inscriptions à ces programmes pour la session d'automne 2023.

La vice-rectrice souligne les principales forces des programmes :

- Le positionnement des programmes dans le milieu culturel de Québec;
- L'insertion professionnelle et la diversité des emplois occupés par les personnes diplômées;
- L'orientation pluridisciplinaire du baccalauréat, avec un équilibre entre théorie et pratique;
- La qualité des ressources matérielles et technologiques, incluant le Laboratoire des nouvelles technologies de l'image, du son et de la scène (LANTISS) et les studios de théâtre.

Anabelle Viau-Guay propose, Anne-Marie Laflamme appuie,

CU-2025-48

De recevoir le rapport synthèse de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes sur l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat en théâtre et arts vivants, de maîtrise et de doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran, tel qu'il figure au document DA-2025-041; et

De reconnaître que l'évaluation périodique de ces programmes a franchi toutes les étapes de la politique en vigueur.

La proposition CU-2025-48 **est adoptée** à la majorité des voix (41 pour, 1 abstention).

7.2 Plan d'action de la doyenne de la Faculté des lettres et des sciences humaines (DA-2025-042)

La doyenne de la Faculté des lettres et des sciences humaines présente les programmes, en soulignant les principaux enjeux et les actions à entreprendre.

Le baccalauréat en théâtre et arts vivants est unique au Québec. Ce programme se concentre sur la mise en scène et la dramaturgie, avec une approche interdisciplinaire intégrant les arts vivants, la vidéo, la danse et les performances. Il met l'accent sur l'équilibre entre théorie et pratique, la créativité, l'exigence artistique et la rigueur critique. Des réformes sont en cours pour mieux intégrer les arts vivants, améliorer la formation méthodologique et renforcer les liens avec les milieux professionnels. Le nombre de crédits des cours obligatoires a été réduit afin d'offrir plus de flexibilité aux étudiantes et étudiants.

La maîtrise et le doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran sont des programmes de recherche et de recherche-création qui se concentrent sur le théâtre et le cinéma, avec une forte interdisciplinarité. Ils couvrent des secteurs émergents, tels que : 1) l'utilisation de l'intermédialité dans la création scénique; 2) les approches féministes, queers et intersectionnelles; et 3) l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la création cinématographique. Ces programmes sont soutenus par huit professeures et professeurs spécialisés.

La doyenne indique que le programme de théâtre a lancé une formation continue pour les personnes professionnelles sur le corps et la voix, et une formation sur le consentement éclairé dans les milieux artistiques, visant à outiller les futures créatrices et créateurs scéniques pour faire face aux enjeux complexes de leur profession.

Les questions et commentaires des membres portent sur :

- La prise en considération des enjeux actuels du milieu des arts de la scène dans les activités de recherche, de formation et de recrutement;
- La présence de soutien financier accordé aux personnes étudiantes.

Frédéric Douville propose, Darren Edward Richard appuie,

CU-2025-49

De recevoir le plan d'action de la doyenne de la Faculté des lettres et des sciences humaines, à la suite de l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat en théâtre et arts vivants, de maîtrise et de doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran, tel qu'il figure au document DA-2025-042.

La proposition CU-2025-49 **est adoptée** à la majorité des voix (38 pour, 1 contre, 5 abstentions).

8. Questions des membres

Aucune question des membres.

9. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, Alain A. Viau propose,

CU-2025-50

De lever la séance.

La proposition CU-2025-50 **est adoptée**.

La séance est levée le 11 février 2025 à 11 h 55.

La présidente,

La secrétaire de séance,

Sophie D'Amours

Jenny Lower